

Procès verbal du conseil municipal de la commune de Mas Blanc des Alpilles Séance du 25 juin 2024.

L'an deux mille vingt quatre le mardi vingt cinq juin à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent GESLIN, maire.

Présents : Laurent GESLIN, maire,
Jean-Louis VILLERMY, Patrick DELLA SANTINA, Julie BAYEUL, adjoints au maire,
Véronique FONTAINE, Magali BRETON, Eric EYNAUD, Gilles RAMILSON,
conseillers municipaux.

Absents : Daniela HUGLY a donné procure à Véronique FONTAINE
Sylvie BERTRAND, Natacha BAZIN, Babette METIFIOT, Tony PAFUNDI, Florian PORTE, Arnaud GESLIN.

Secrétaire de séance : Julie BAYEUL a été nommée secrétaire de séance.

Pour	Contre	Abst.
8	0	0

La séance a été ouverte à 20h17 par Monsieur le maire.

Il est ensuite procédé à l'examen des sujets inscrits à l'ordre du jour.

1. Approbation de la décision modificative n° 1

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, décide de régulariser les crédits du budget primitif 2024 et adopte la décision modificative n° 1 au budget de la commune, exercice 2024 décrite dans le tableau ci-dessous :

Décision modificative n° 1 du 25 juin 2024

Section investissement

SECTION	SENS	CHA-PITRE	COMPT E	PROPOSE	SEC-TION	SEN S	CHA-PITRE	COMPT E	PROPOSE
INVEST	D	040	13913	7 000,00					
INVEST	D	21	2152	-7 000,00					
TOTAL				0,00	TOTAL				0,00

Section fonctionnement

SECTION	SENS	CHA-PITRE	COMPT E	PROPOSE	SEC-TION	SEN S	CHA-PITRE	COMPT E	PROPOSE
					FONCT	R	042	777	7 000,00
					FONCT	R	75	752	-7 000,00
TOTAL				0,00	TOTAL				0,00
TOTAL GENE-RAL				0,00					0,00

Pour	Contre	Abst.
8	0	0

2. **Approbation de la convention de service commun d'instruction des autorisations d'occupation du sol valant avenant n° 4 avec la CCVBA**

Le conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le maire et après en avoir délibéré, approuve la convention de service commun d'instruction des autorisations d'occupation du sol valant avenant n°4 avec la Communauté des Communes Vallée des Baux Alpilles et autorise Monsieur le maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier.

Pour	Contre	Abst.
8	0	0

3. **Approbation de la convention de partenariat culturel « Provence en scène » 2024/2025**

Le conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le maire et après en avoir délibéré, approuve la convention de partenariat culturel « Provence en scène » pour la saison 2024/2025 et autorise Monsieur le maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier.

Pour	Contre	Abst.
8	0	0

4. **Attribution du marché de travaux pour l'aménagement du chemin reliant le cimetière à la chapelle**

Le conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le maire et après en avoir délibéré, approuve la proposition du Groupe BRAJA d'un montant de 71.994,40 € HT pour les travaux d'aménagement du chemin reliant le cimetière à la chapelle et autorise Monsieur le maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier.

Pour	Contre	Abst.
8	0	0

5. **Questions diverses**

- Organisation du bureau de vote du 30 juin 2024 pour les élections législatives ;
- Etudes surveillées à partir de la rentrée de septembre les lundis, mardis et jeudis soir : Madame Nathalie Limberton ne pourra plus assurer l'étude surveillée du jeudi soir comme elle l'avait fait cette année, Madame Cécile Ristorcelli s'est proposée pour animer une étude surveillée de plus le mardi soir.

La séance a été levée à 22 heures 18

Julie BAYEUL

Signatures :

<i>Laurent GESLIN :</i>	<i>Jean-Louis VILLERMY :</i>	<i>Sylvie BERTRAND :</i>
<i>Patrick DELLA SANTINA :</i>	<i>Julie BAYEUL :</i>	<i>Babette METIFIOT :</i>
<i>Véronique FONTAINE :</i>	<i>Daniela HUGLY :</i>	<i>Magali BRETON :</i>
<i>Natacha BAZIN :</i>	<i>Eric EYNAUD :</i>	<i>Tony PAFUNDI :</i>
<i>Gilles RAMILSON :</i>	<i>Florian PORTE :</i>	<i>Arnaud GESLIN</i>